

Statistique médicale 2011

30 849 médecins au service de la Suisse

Esther Kraft

Introduction

Le présent article sur la statistique médicale 2011 de la FMH renseigne aussi, hormis les données relatives à l'évolution démographique du corps médical, sur les différents domaines d'activité – ambulatoire, hospitalier, ou autre. Le premier volet de cet article se consacre aux caractéristiques démographiques des médecins en exercice et à leurs activités professionnelles principales. Le second volet analyse les données issues de l'autodéclaration des médecins au sujet du contenu de leur activité. Le lecteur trouvera un glossaire à la fin du présent article. Tous les tableaux détaillés sont publiés sur le site de la FMH (www.fmh.ch → Autres thèmes → Démographie médicale → Statistique médicale). Les tableaux peuvent toujours être téléchargés, mais il est dorénavant également possible de rechercher les informations souhaitées de manière interactive et d'imprimer ou d'exporter directement les résultats. Par ailleurs, la statistique médicale de la FMH est disponible cette année encore sous forme compacte et simplifiée: vous pouvez vous procurer le papillon de la statistique médicale 2011 de la FMH en le commandant à l'adresse suivante: ddq@fmh.ch.

Tour d'horizon

La statistique médicale 2011 de la FMH passe le seuil des 30 000 médecins (tabl. 1). Actuellement, 30 849 médecins exercent en Suisse, ce qui correspond à une augmentation de 1,9% par rapport à l'année dernière. Cette progression est plus importante chez les femmes (4,3%) que chez les hommes (0,6%). La hausse du nombre des médecins en Suisse est donc principalement due à l'augmentation du nombre de femmes médecins. Cette augmentation du taux de femmes médecins reflète la progression du nombre d'étudiantes en médecine humaine qui obtiennent leur diplôme [1].

En fonction de leur activité professionnelle principale, les médecins sont répartis en trois secteurs: ambulatoire, hospitalier ou autre secteur (par ex. assurances, associations, etc.). Cette classification du

corps médical donne le résultat suivant: 52,6% des médecins exercent principalement en pratique ambulatoire, 45,7% en milieu hospitalier et seulement 1,7% travaillent dans un secteur autre que le domaine ambulatoire ou hospitalier. Avec 41,4%, le secteur hospitalier a la proportion de femmes médecins la plus importante. Ce taux a augmenté de 0,9% l'année dernière; mais en pratique ambulatoire, il est inférieur de 8,5% par rapport au secteur hospitalier (cf. tabl. 2).

Tableau 2

Vue générale des médecins en exercice en 2011 par secteur (activité principale).

	Femmes	Hommes	Total
Secteur ambulatoire	5 338 (32,9%)	10 894 (67,1%)	16 232 (52,6%)
Secteur hospitalier	5 835 (41,4%)	8 260 (58,6%)	14 095 (45,7%)
Autre secteur	136 (26,1%)	386 (73,9%)	522 (1,7%)
Total	11 309 (36,7%)	19 540 (63,3%)	30 849 (100%)

On constate que le nombre de médecins a augmenté dans les deux secteurs au cours des dernières années – de façon un peu plus marquée dans le secteur hospitalier que dans le secteur ambulatoire. Depuis 2003, le nombre de médecins travaillant dans le secteur hospitalier a augmenté d'environ 10%. L'analyse de la tendance actuelle révèle que les chiffres des deux secteurs se rapprochent quant au nombre de médecins en exercice (cf. fig. 1).

La répartition en trois secteurs se base sur l'activité professionnelle principale. Les médecins pratiquent essentiellement dans un seul secteur, bien qu'une faible proportion exerce toutefois dans plusieurs secteurs, ce qui donne la répartition suivante: parmi tous les médecins en exercice, 10,6% pratiquent dans plus d'un secteur. Sur les 3261 médecins qui travaillent dans plus d'un seul secteur, environ 88% exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire, et ont un autre poste en parallèle dans le domaine hospitalier (par ex. les médecins agréés).

La tendance est la même lorsqu'on considère le nombre de lieux de travail des médecins. Près de 87% d'entre eux exercent sur un seul site, tandis que 11,1% partagent leur activité entre deux lieux de travail, et seuls 2,3% pratiquent sur trois sites ou plus. Le tableau 3 montre que les hommes sont plus nombreux à exercer à plusieurs endroits (16,3%) en comparaison avec leurs homologues féminins (8,3%).

* Par souci de lisibilité, le masculin générique est utilisé pour désigner les personnes des deux sexes.

* 10 demi-jours correspondent à un taux d'occupation de 100%.

Correspondance:
Esther Kraft
FMH / Département DDQ
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
Fax 031 359 11 12
[esther.kraft\[at\]fmh.ch](mailto:esther.kraft[at]fmh.ch)

Tableau 1

Vue générale des médecins en exercice 2011.

	Femmes		Hommes		Tous
	en chiffre	en %	en chiffre	en %	en chiffre
2008	10 264	34,6%	19 389	65,4%	29 653
2009	10 673	35,4%	19 493	64,6%	30 166
2010	10 843	35,8%	19 430	64,2%	30 273
2011	11 309	36,7%	19 540	63,3%	30 849

Figure 1

Evolution probable dans le secteur ambulatoire et le secteur hospitalier (activité principale) 2011.

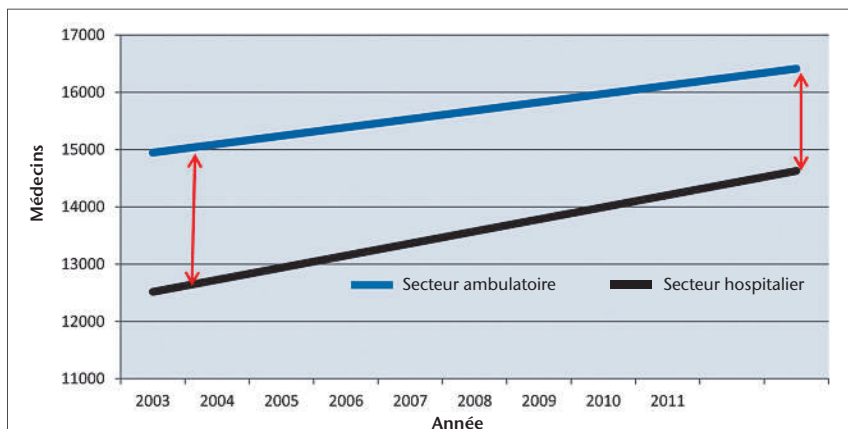


Tableau 3

Vue générale du nombre de lieux de travail des médecins en 2011.

	Femmes	Hommes	Tous
Un lieu de travail	10 366 (91,7%)	16 361 (83,7%)	26 727 (86,6%)
Deux lieux de travail	831 (7,3%)	2 569 (13,2%)	3 400 (11,1%)
Trois ou plus	112 (1,0%)	610 (3,1%)	722 (2,3%)
Total	11 309 (36,7%)	19 540 (63,3%)	30 849 (100%)

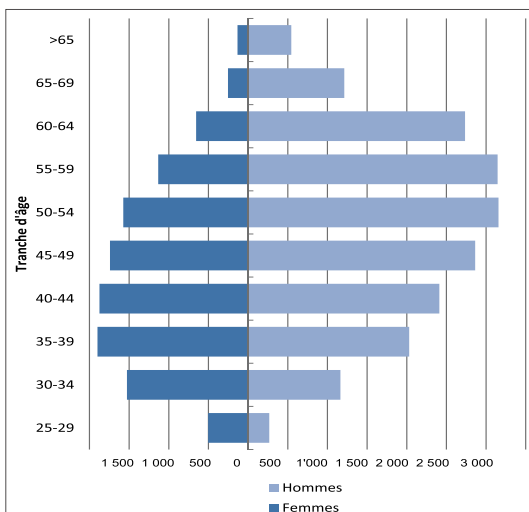
Tableau 4

Pyramide des âges des médecins en exercice en 2011.

	Femmes	Hommes	Tous
Secteur ambulatoire	50,3	54,7	53,3
Secteur hospitalier	39,7	45,1	42,9
Tous	44,9	50,7	48,5

Figure 2

Structure des âges des médecins en exercice 2011.



Répartition de l'âge du corps médical

En Suisse, la moyenne d'âge des médecins se situe à 48,5 ans (cf. tabl. 4). Un médecin du secteur ambulatoire aura en moyenne 53,3 ans, tandis que son collègue du secteur hospitalier aura 42,9 ans. La moyenne d'âge des femmes médecins, plus basse que celle des hommes (50,7 ans), s'élève à 44,9 ans. La différence d'âge entre les secteurs ambulatoire et hospitalier s'explique par le fait que la formation postgraduée des assistants se déroule essentiellement en milieu hospitalier. La pyramide des âges du graphique suivant illustre la répartition sexospécifique du corps médical en fonction de l'âge.

Dans les tranches d'âge 25-29 ans et 30-34 ans, la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes (fig. 2). Mais à partir de 35 ans, cette tendance s'inverse. Les changements démographiques enregistrés chez les étudiants en médecine humaine vont encore accentuer cette tendance au cours des prochaines années.

Les médecins en exercice et leur fonction

Les fonctions occupées par les médecins en pratique ambulatoire donnent une image relativement uniforme. Près de 87% des médecins dont l'activité principale est en pratique ambulatoire sont propriétaires ou propriétaires associés de leur cabinet. 2% des médecins sont engagés en tant qu'assistant au cabinet médical ou que spécialiste au cabinet. Les 972 médecins restants occupent une autre fonction (par ex. médecin agréé) ou aucune indication n'est disponible en vue de l'analyse. Le tableau 5 illustre la répartition au sein du secteur hospitalier. Les assistants en formation postgraduée représentent le groupe le plus important de ce secteur. Parmi l'échantillon de 13 123 médecins analysés, plus de 50% exercent comme assistants.

Dans le secteur hospitalier, 11,5% des médecins occupent un poste de médecin-chef, dont environ 9,6% de femmes; ce taux atteint 39,6% pour les chefs de clinique. Plus on remonte dans la hiérarchie, plus la proportion de femmes médecins diminue. Seule la fonction d'assistant atteste une part plus élevée de femmes que d'hommes. Le nombre de

Tableau 5

Liste des principales fonctions du secteur hospitalier en 2011 (N = 13 123).

Fonction	Femmes	Hommes	Tous
Médecin-chef	145 (9,6%)	1365 (90,4%)	1 510 (11,5%)
Médecin-adjoint	371 (21,7%)	1336 (78,3%)	1 707 (13,0%)
Chef de clinique	1153 (39,6%)	1762 (60,4%)	2 915 (22,2%)
Assistant en formation	3810 (54,5%)	3181 (45,5%)	6 991 (53,3%)
Total	5479 (41,8%)	7644 (58,2%)	13 123 (100%)

Amélioration de la qualité des données sur www.myfmmh.ch

Tous les médecins qui disposent d'un profil sur la plate-forme des membres www.myfmmh.ch peuvent s'enregistrer comme à l'accoutumée pour répondre aux questions relatives à la statistique médicale et contrôler et modifier leurs données si nécessaire.

Vous trouverez ledit questionnaire sur la page d'accueil de myFMH. En cas de problèmes lors de l'enregistrement vous pouvez nous adresser un courriel à [myfmmh\[at\]fmmh.ch](mailto:myfmmh[at]fmmh.ch) ou téléphoner au 031 359 12 59.

Remplir le questionnaire et vérifier les données ne nécessite pas plus de 10 minutes et vous rendrez ainsi un grand service au corps médical. Afin que la FMH soit forte tant à l'interne qu'à l'externe, nous avons besoin de données de qualité selon la formule «Pas de politique de la santé sans la FMH». C'est pourquoi nous avons besoin du soutien de tous les médecins.

La FMH tient à remercier tous les médecins qui ont déclaré leurs données sur myFMH pour leur précieuse collaboration en vue de l'obtention de données fiables pour la statistique médicale!

femmes diminue toutefois à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie.

Autodéclaration des médecins sur myFMH

Bases de données

Le dernier délai pour la prise en compte des données dans le cadre de la statistique médicale de la FMH est le 31 décembre de l'année considérée. Au 31 décembre 2011, 7893 médecins ont répondu aux questions concernant le contenu de leur activité sur myFMH, soit 35% environ des médecins enregistrés sur la plate-forme. Le taux de participation à l'autodéclaration est passé de 15% à 35% depuis 2008 grâce aux différentes mesures entreprises.

Les médecins du secteur ambulatoire déclarent plus fréquemment leurs données que ceux du secteur hospitalier. Dans le secteur ambulatoire, les données issues de l'autodéclaration correspondent à celles de l'échantillon principal en ce qui concerne la répartition sexospécifique. Dans ce secteur, environ 32,3% des données issues de l'autodéclaration ont été soumises par des femmes (échantillon principal: 32,8%). Dans le secteur hospitalier cependant, les femmes sont sous-représentées au sein des données récoltées (21,3% des données issues de l'autodéclara-

tion, contre 41,4% au sein de l'échantillon principal). Dans l'autre secteur, le taux de réponse est le même que pour l'échantillon principal.

L'interprétation des données ci-après confirme la représentativité quant à la répartition sexospécifique dans le secteur ambulatoire et dans les autres secteurs. Seul le chiffre des femmes dans le secteur hospitalier fait état d'une représentativité limitée dont il faut tenir compte lors de l'interprétation.

Le chapitre suivant aborde le taux d'occupation des médecins en pratique ambulatoire et en milieu hospitalier. Il traite ensuite des résultats spécifiques au secteur ambulatoire et de ceux du milieu hospitalier.

Les données issues de l'autodéclaration relatives au taux d'occupation ont été validées dans le cadre d'une étude menée conjointement avec NewIndex et les résultats publiés dans le Bulletin des médecins suisses [2].

Taux d'occupation

Le taux d'occupation moyen du corps médical est, tout comme l'année dernière, d'environ neuf demi-journées, soit 4,5 jours de travail par semaine. On constate clairement que le taux d'occupation moyen est plus élevé en milieu hospitalier que dans les deux autres secteurs.

Les femmes médecins préfèrent le travail à temps partiel, comme le relève clairement le tableau 6. En règle générale, elles travaillent un jour de moins par semaine que leurs collègues masculins (7,4 contre 9,3 demi-jours). La différence sexospécifique est plus marquée dans le secteur ambulatoire que dans le secteur hospitalier. En pratique ambulatoire, l'écart

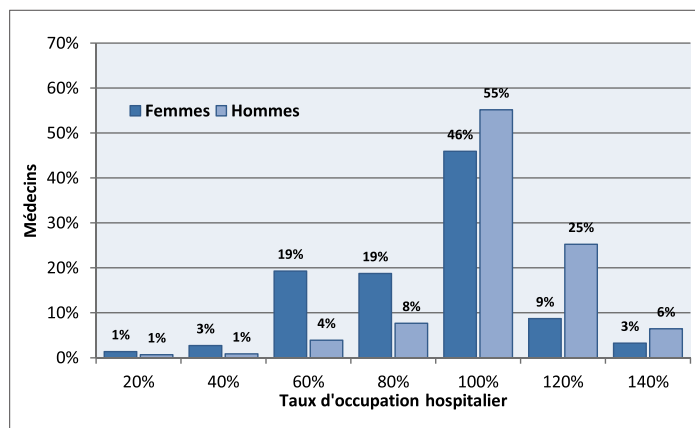
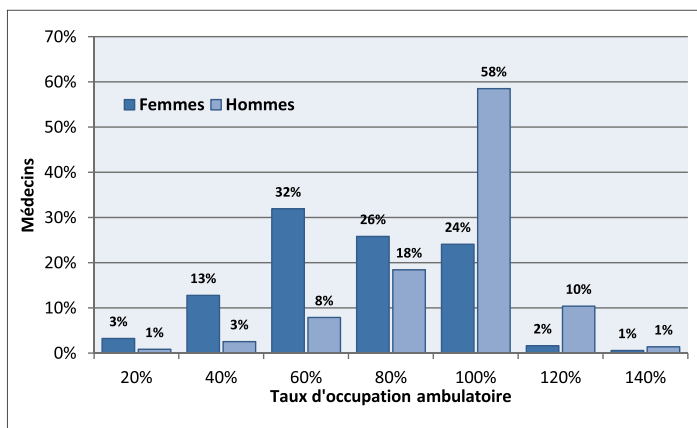
Tableau 6

Taux d'occupation moyen en demi-jours par semaine en fonction du sexe et du secteur 2011 (N = 4682).

	Femmes	Hommes	Total
Secteur ambulatoire	6,8	9,0	8,4
Secteur hospitalier	8,6	10,1	9,7
Autre secteur	7,5	8,8	8,5
Total	7,4	9,3	8,8

Figure 3

Répartition des taux d'occupation selon le sexe et le taux d'occupation 2011 (N = 4561).



est d'environ un jour, tandis qu'en milieu hospitalier, il atteint un peu plus qu'un demi-jour par semaine. Cet écart moins prononcé du taux d'occupation entre les médecins hommes et femmes en milieu hospitalier s'explique principalement par le fait que les médecins accomplissent leur formation postgraduée en milieu hospitalier et que, pendant cette période professionnelle, il est plus rare de réduire son temps de travail. Environ 86% des médecins hommes du secteur hospitalier (fig. 3) indiquent travailler à 100% ou plus. Avec 58%, les femmes sont nettement moins nombreuses dans ce cas. Il est néanmoins frappant de constater que la majorité des médecins du secteur hospitalier, aussi bien les hommes que les femmes, travaillent à 100% voire davantage. Dans le secteur ambulatoire, ce taux est beaucoup plus hétérogène. Environ 70% des médecins indiquent travailler à 100% voire plus, alors que les femmes privilégient plutôt le travail à temps partiel, contrairement à leurs collègues masculins. En effet, plus de la moitié des femmes ont un taux d'occupation se situant entre 60% et 80%. Seul 27% des femmes travaillent à plein temps voire plus, ce qui est bien inférieur aux taux d'activité dans le domaine hospitalier.

Les médecins qui n'exercent leur activité principale ni en pratique ambulatoire ni en milieu hospitalier indiquent une moyenne de 8,5 demi-jours hebdomadaires et donc un taux d'occupation semblable à celui de leurs confrères du secteur ambulatoire.

Secteur ambulatoire

Les médecins en pratique ambulatoire indiquent qu'en 2011, une grande partie d'entre eux (61,9%) exercent en cabinet individuel (cf. tabl. 7). Environ la moitié des femmes médecins (52,1%) pratiquent en cabinet individuel ou en cabinet de groupe à deux ou plusieurs médecins. La répartition masculine diffère légèrement: 66,3% des médecins hommes travaillent en cabinet individuel et un peu moins d'un tiers dans un cabinet de groupe (à deux ou plusieurs médecins).

Les médecins qui exercent en cabinet de groupe pratiquent leur activité dans des cabinets de différentes tailles. Si l'on en croit une autodéclaration, un

Tableau 7

Structure du cabinet des médecins exerçant principalement dans le secteur ambulatoire en 2011 (N = 13 776).

	Femmes	Hommes	Total
Cabinets individuels	2218 (52,1%)	6310 (66,3%)	8 528 (61,9%)
Cabinets de groupe à deux ou plusieurs médecins	2042 (47,9%)	3206 (33,7%)	5 248 (38,1%)
Total	4260 (100%)	9516 (100%)	13 776 (100%)

cabinet de groupe peut réunir jusqu'à 55 médecins, mais en moyenne, 3,6 médecins travaillent dans un cabinet de groupe.

Le taux de praticiens affiliés à un réseau de médecins est de 49,9%. Parmi les hommes, 52,8% sont affiliés à un réseau de médecins tandis que la part de leurs collègues féminins est moins élevée et atteint 42,3%. En comparaison avec l'année dernière, la part de médecins affiliés à un réseau a augmenté de 1,4%. Cette progression est un peu plus forte chez les femmes que chez les hommes (2,5 contre 1,4%).

Le taux de médecins participant à un service de garde et d'urgence régional se monte à 52,7%; 29,3% participent à un service de garde et d'urgence spécialisé. En résumé, on constate qu'environ 71% des médecins en pratique ambulatoire de l'échantillon participent à un service de garde et d'urgence et que 64% soignent des patients à l'extérieur de leur cabinet (par ex. dans des homes et dans le cadre de visites à domicile).

Tableau 8

Membres d'un réseau de médecins 2011 (N = 2 980).

	Femmes	Hommes	Total
Affilié à un réseau de médecins	344 (42,3%)	1143 (52,8%)	1 487 (49,9%)
Non-affilié à un réseau de médecins	470 (57,7%)	1023 (47,2%)	1 493 (50,1%)
Total	814 (100%)	2166 (100%)	2 980 (100%)

Secteur hospitalier

Les soins ambulatoires en milieu hospitalier sont un sujet d'actualité. 89% des médecins hospitaliers indiquent traiter leurs patients en ambulatoire et en urgence (N = 2638). Dans ce secteur, 11% des médecins indiquent ne pas soigner de patients hospitali-

Présentation en ligne de la statistique médicale de la FMH

La présentation de la statistique médicale de la FMH sur le site www.fmh.ch → Autres thèmes → Démographie médicale a fait peau neuve, elle est désormais interactive. Au lieu de télécharger les différentes statistiques, l'utilisateur dispose dès à présent, et ce pour les statistiques des années 2008 à 2011, d'une interface lui permettant de rechercher lui-même les informations désirées. La recherche peut ensuite être enregistrée localement. Bien entendu, les statistiques élaborées avant 2008 continuent à être disponibles au format PDF sur le site. En cas de question concernant l'utilisation de l'interface, les chiffres ou les évaluations présentés ici, les collaborateurs du département Données, démographie et qualité (DDQ) se tiennent à votre entière disposition (ddq@fmh.ch / 031 359 11 11).

sés; parmi ces médecins, certains travaillent exclusivement au service des urgences, d'autres sont des directeurs d'hôpitaux, des spécialistes en pathologie, etc.

Tableaux détaillés et questions

Vous trouverez tous les tableaux détaillés de la statistique médicale 2011 et des années précédentes ainsi que des indicateurs intéressants relatifs à la démographie médicale sur le site internet www.fmh.ch.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute question ou complément d'information concernant les chiffres et les évaluations présentés

ici. Le papillon consacré à la statistique médicale de la FMH offre une présentation compacte et simplifiée des chiffres de la statistique et peut être commandé par courriel à [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch) ou par téléphone au 031 359 11 11.

Références

- 1 Kraft E, Hersperger M. Les soins médicaux en Suisse sont aussi garantis grâce aux femmes et aux médecins étrangers; Bull Méd Suisses. 2011;92(42):1899-901.
- 2 Kraft E, Napierala C. Validation des données en vue de la recherche sur la fourniture des soins. Bull Méd Suisses. 2010; 91;(3):64-6.

Glossaire (par ordre alphabétique)	
Activité principale	Est considéré comme activité principale le secteur dans lequel le médecin exerce la majeure partie de son activité.
Autre secteur	Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, par ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.
Cabinet à deux médecins ou de groupe	Cabinet à deux médecins ou de groupe: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par deux ou plusieurs médecins.
Cabinet individuel	Cabinet individuel: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par un seul médecin.
Canton	Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.
Discipline principale	La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son autodéclaration et les règles prédéfinies).
Médecins du secteur ambulatoire	Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire.
Médecins du secteur hospitalier	Médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.
Médecins d'un autre secteur	Médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.
Réseaux de médecins	Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.
Secteur ambulatoire	Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable). (Source: OFS)
Secteur hospitalier	Font également partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation prégraduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée. (Source: OFS)
Taux d'occupation	Le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.
Traitements ambulatoires en milieu hospitalier	Tous les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.
Traitements hospitaliers en milieu hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> - Séjours à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins. - Séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit. - Séjours à l'hôpital en cas de transfert dans un autre hôpital ou en cas de décès.